

Genève s'attaque au blanchiment de peau



20. MAI 2010 - 14:03



Le blanchiment de la peau témoigne surtout de l'uniformisation des critères de beauté. Mais il n'est pas une fatalité.

(Reuters)

Face aux graves dégâts que provoque la dépigmentation chimique, l'Hospice général de Genève organise, fin juin, un atelier de sensibilisation pour les requérantes d'asile africaines. Alors que l'OMS refuse toujours d'y voir un problème de santé publique.

« Femme nue, femme noire, Vêtue de ta couleur qui est vie, ... » *

Comment ne pas penser aux vers du chantre de la négritude, Léopold Sédar Senghor, en constatant la propagation du phénomène de la dépigmentation artificielle? Cette mode se répand dans le monde, surtout en Afrique, au mépris de ses conséquences sur la santé. Car les rêves de «teint clair» virent généralement vite au cauchemar.

A l'heure actuelle, il est impossible de donner un chiffre, même approximatif, sur le nombre de personnes qui pratiquent le blanchiment volontaire dans le monde. Effectivement, l'éclaircissement n'est pas forcément un phénomène lié à l'héritage colonial ou aux discriminations.

Un fléau entré dans les mœurs africaines

Il témoigne surtout de l'uniformisation des critères de beauté. C'est ainsi qu'il touche aussi les femmes du Moyen-Orient, d'Asie et d'Amérique. D'après une étude effectuée en 2004 par la société Synovate, près de 40% des femmes originaires de Taïwan, d'Hong Kong, de Corée du Sud, de Malaisie et des Philippines sont utilisatrices de cosmétiques blanchissants.

Mais la partie du globe qui semble la plus touchée est le continent africain: les populations qui s'adonnent à cette pratique sont pauvres et utilisent donc des mixtures constituées à base de produits bons marchés très corrosifs.

Les dégâts sur la peau noire sont ainsi plus graves et visibles. Ce fléau est entré dans les mœurs africaines à tel point qu'il a généré son propre vocabulaire: Maquillage aux Congos et au Cameroun, Dorot au Niger, Khessal au Sénégal, Tcha-tcho au Mali, Bojou au Bénin, Ambi au Gabon, ou Akonti au Togo.

La situation en Suisse

En Suisse, aucune étude précise n'a été effectuée sur l'étendue du problème. Mais certaines personnes confrontées à ce phénomène par leur métier ont décidé de réagir.

A Genève, Catherine Tetteh, esthéticienne, propriétaire d'un institut de luxe et cheffe de file de la lutte contre le blanchiment de la peau en Suisse, s'alarme : «Pour imaginer l'ampleur des effets, il faut savoir que les cosmétiques éclaircissant le teint se classent en

trois groupes: ceux fabriqués à base d'hydroquinone (Fair & Lovely, L'Abidjanaise, H2o...), de corticoïdes (Diprosone, Clonovate, Movate...), puis de mercure (Mekako, Trois Fleurs d'Orient, Skinguard...)».

Ces substances «ont la propriété de stopper la fabrication de la mélanine, responsable de la pigmentation qui protège la peau des agressions externes. Sa destruction engendre donc de très graves complications!»

Parmi la liste des dégâts: acné, troubles de la pigmentation, vergetures irréversibles, insuffisance rénale, diabète, hypertension artérielle, augmentation de la pilosité, cancer de la peau, stérilité...

«Ils peuvent avoir des effets sur le système nerveux central, insiste la spécialiste togolaise, et déclencher des agitations ou des dépressions. Quant à la cortisone, elle dénature la peau, empêche la cicatrisation et favorise les infections. »

L'image véhiculée par les médias

Egalement confrontées aux réalités du terrain, deux assistantes sociales, Jeanne Gribi et Lefteri Hasanaj, travaillant à l'Unité d'accompagnement du Foyer de Saconnex (Hospice général- ARA), ont pris l'initiative de proposer à leur hiérarchie l'organisation d'un atelier sur le thème de la dépigmentation artificielle.

A titre de prévention et d'information sur les risques encourus, elles réuniront le 28 juin prochain des requérantes d'asile d'origine africaine autour de Catherine Tetteh, du docteur Andrew Kunz et de Muriel Golay, directrice du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE).

Cette dernière compte mettre en avant le poids social qui pèse sur les épaules des femmes en général, en termes de beauté, afin de correspondre à l'image véhiculée par les médias. Il ne s'agit pas de stigmatiser mais de proposer un soutien.

Un problème de santé publique

L'initiative de l'Hospice général - chargé de mettre en œuvre la politique sociale du canton de Genève - est d'autant plus pertinente que, depuis plus de 10 ans, des membres de la société civile se mobilisent à travers le monde pour attirer l'attention des pouvoirs publics et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur ce fléau.

Pour Catherine Tetteh, «il serait utile de former les dermatologues aux symptômes significatifs de cet acte, car le déni de la pratique est fréquent. De plus, les femmes qui utilisent des produits éclaircissants pour unifier leur teint ne se considèrent pas comme adeptes du blanchiment. C'est donc un sujet tabou».

Le dermatologue Antoine Petit, qui dirige une consultation «peaux noires» à l'hôpital Saint-Louis de Paris, abonde dans ce sens. «Il ne faut pas négliger la dimension addictive de la dépigmentation volontaire. Même si rien n'est encore fait pour interdire la fabrication et la commercialisation de ces cosmétiques.»

Contactée, l'OMS déclare qu'elle « n'a pas de programme qui s'intéresse à cette pratique parce que les produits utilisés ne sont pas des produits pharmaceutiques ou des médicaments, mais plutôt des produits à visée cosmétique.» Soit, hors de son champ d'intérêt.

*(Femme noire, extrait du recueil Chants d'ombre, 1945)

Catherine Fiankan-Bokonga, InfoSud / swissinfo.ch

Un marché mondial juteux

Interdictions. La Chine, l'Union Européenne et la Suisse ont interdit l'utilisation de l'hydroquinone dans les cosmétiques.

Mesures. En 2009, la Suisse et 26 autres pays ont fait fermer 72 sites de vente de produits dépigmentants sur Internet.

Selon Swissmedic, les cosmétiques de blanchiment de la peau arrivent au 3e rang des produits illégaux les plus importés.

En 2006,, les douanes du Havre ont saisi 15 tonnes de crèmes et de médicaments éclaircissants en provenance d'Afrique.

Les vendeurs. . L'Oréal, leader mondial des cosmétiques, est devenu le premier vendeur de crèmes blanchissantes en Asie, avec l'Oréal Paris White perfect, Bi-White de Vichy, et Blanc expert de Lancôme.

Liens

[Site de l'Hospice général de Genève](#)

[Etude ville de Genève sur dangerosité des produits éclaircissants](#)

[Documentaire projeté en préambule de la campagne de sensibilisation de la Mairie de Paris, en novembre 2009, contre les dangers des produits éclaircissants.](#)

Il y a 2 commentaires sur cet article

RÉDIGEZ VOTRE AVIS



Karambole 20 mai 2010 14:48

Le problème du blanchiment de la peau est un véritable fléau et nous ne serons jamais de trop à nous insurger contre ce genre de pratiques ! La femme noire est tellement belle au naturel. Soyons NoireôNaturel et fières de l'être www.noireonaturel.com

[Ecrivez une réponse...](#)



giovanni da empoli 24 mai 2010 00:41

L'OMS, c'est à dir Ponzio Pilato? "Benaltro" disons nous in Italy...

[Ecrivez une réponse...](#)